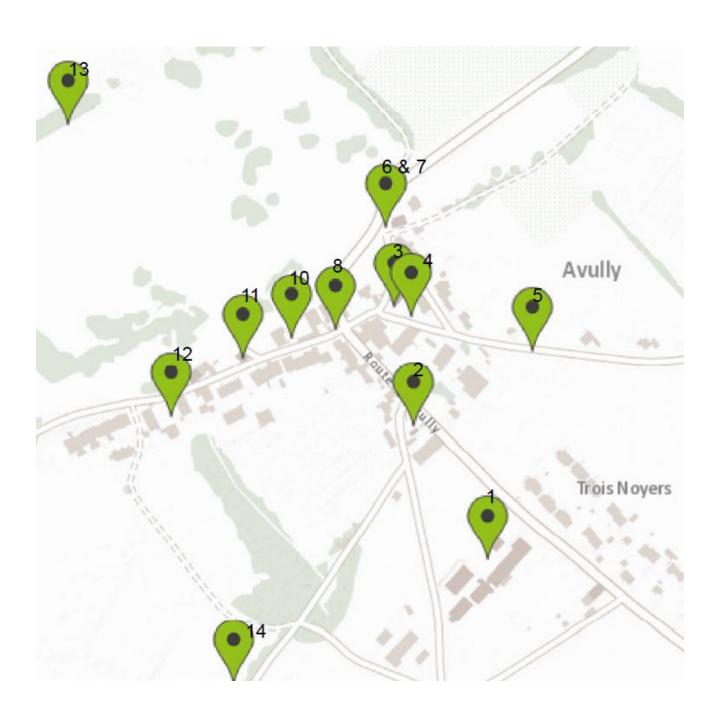
300 ans du temple d'Avully

Circuit découvertes historiques





Groupe scolaire et école BRAILLARD

A la fin du XIXe siècle, les deux classes d'école enfantine situées dans le bâtiment jouxtant l'ancien presbytère, ainsi que la classe primaire de l'école-mairie de 1855 située au centre du village, ne correspondaient plus aux besoins de l'enseignement.

Pour répondre aux nouvelles normes et éviter les nuisances du village, une nouvelle école comprenant trois classes et deux appartements fut construite en 1909-1910 à l'entrée du village, en pleins champs côté Eaumorte, par l'architecte Maurice Braillard (1879-1965) qui fut également conseiller en urbanisme de la ville de Genève, homme politique socialiste et Conseiller d'Etat genevois chargé des travaux publics.

(les écoles d'Onex et de Bernex, la Maison Ronde de St-Jean, les immeublessquares de Montchoisy, le téléphérique du Salève, la salle communale de Chancy etc., comptent parmi les nombreuses réalisations de ce célèbre architecte).

Cinquante ans plus tard, l'école Braillard devenant trop petite avec l'augmentation de la population due à la construction de la cité de Gennecy, un nouveau groupe scolaire de 2 étages et 12 classes sur un rez partiellement ouvert fut construit à partir d'un projet initial de 1965 conçut par le bureau d'architectes Honegger, frères & Schmitt & Comé.

Puis dans les années 1975-1977, le bureau Annen, Siebold, Siegle & Stampfli construisit deux pavillons abritant piscine, salles de gymnastique et de travaux manuels et, en 1993, exécuta un rhabillage intégral des façades.



Place Charles Duchemin

Lors d'une cérémonie officielle présidée par le maire d'Avully, René Riem, devant les enfants, petits-enfants et arrières-petits-enfants de cet « homme attaché à notre commune, ardent défenseur de la Champagne », ainsi que devant les autorités cantonales et communales, l'ancienne place du Congélateur est devenue «Place Charles Duchemin»

Le maire a relevé que Charles Duchemin (1901 – 1986), fils de l'instituteur d'Avully, François John Duchemin, est né à Avully dans la mairie actuelle (ancienne école construite en 1855). Devenu adulte, il s'est destiné à son tour à l'enseignement. Nommé instituteur à Cartigny, il y est resté pendant plusieurs années puis a rejoint l'inspectorat.

En 1957 il est élu au Conseil d'Etat où il siégera jusqu'en 1965, chargé du département de l'intérieur et de l'agriculture et du département militaire; il s'est beaucoup engagé pour sa commune et son canton. En 1960 il revient à Avully pour s'y installer définitivement.

•



Maison de l'Horloge (école-mairie)

La Maison de l'Horloge fut construite en 1855 au centre du quartier de St-Gervais pour abriter l'école et la mairie. Inaugurée une année plus tard par le maire, M. Revaclier, celui-ci déclara dans son allocution« qu'il a vu un temps où il n'y avait à Avully ni bâtiment d'école, ni maîtres capables, et qu'on devait être heureux de l'état actuel et en profiter ». (Extrait du registre intitulé : Faits concernant la Paroisse d'Avully depuis 1838).

Ce bâtiment comprenait une unique salle au rez-de-chaussée où se réunissaient tous les enfants en âge de recevoir l'enseignement primaire. L'appartement de l'instituteur et la chambre de mairie se trouvaient au premier étage. Et en bas du village, le bâtiment voisin du presbytère abritait les deux classes, enfantine et préparatoire, pour les enfants plus jeunes.

A la fin du XIXe siècle, les locaux scolaires ne correspondant plus aux besoins de l'enseignement furent remplacés par l'école Braillard. La municipalité fit transformer l'intérieur du bâtiment désaffecté et construire des appartements locatifs.

Mais au tournant des années 1990 le projet de création d'une nouvelle mairie dans la Maison de l'Horloge se concrétisa. Elle fut transformée et sa rénovation mit en valeur la façade symétrique dont l'axe est souligné par l'élégant clocheton et la porte à corniche sur consoles moulurées, surmontée d'un auvent bordé d'une frise décorative. (Extrait de « Les maisons rurales du canton de Genève », Isabelle Ackermann et Isabelle Roland)



« Le Gabion », ancien local d'arrêts

Dans un angle du jardin de la Maison de l'Horloge, se dresse un petit bâtiment en béton qui servait de **local d'arrêts**, appelé « **Le Gabion** ». On y enfermait, pour une nuit seulement, les personnes qui avaient trop bu, ou qui faisaient du tapage. Plus tard, ce local fut transformé en **chambre à lessive** pour les villageois.

Mais dans un passé plus lointain, c'est un espace situé sous le temple, le « crotton », plus exigu que la salle de paroisse actuelle, qui servait de cachot.



Chemin des Tanquons (itinéraires pour Cartigny)

Les liaisons entre Avully et Cartigny étaient difficiles avant la construction du viaduc du Nant des Crues, inauguré en 1876 et dominant d'une quarantaine de mètres le profond ravin au fond duquel coule l'Eaumorte, mince filet d'eau pouvant se transformer en petit torrent lors de pluies violentes.

En prenant le chemin des Tanquons, deux itinéraires étaient, et sont toujours possibles, pour aller à Cartigny; l'un, facile, en faisant un détour par Eaumorte, ce hameau situé sur quatre communes, Avully, Cartigny, Laconnex, Avusy.

L'autre, plus direct mais malaisé, surtout en cas d'intempéries, consiste à bifurquer à gauche, après avoir dépassé la remarquable fontaine couverte des Tanquons (datant dans sa forme actuelle du XIXe siècle et classée monument historique en 1977), pour s'engager sur le chemin des Bois-de-Banc et prendre le passage du Nant des Crues.



Terrasse et salle de réunions de Saint-Gervais

(route d'Avully et Vy-de-Brand)

L'ancienne salle de réunions de Saint-Gervais, érigée au XIXe siècle, a perdu beaucoup de son importance après la construction de la salle polyvalente dans le complexe scolaire.

En s'approchant de la balustrade de la terrasse située devant ce bâtiment communal, on surplombe **la route d'Avully** qui fut créée peu de temps après l'ouverture du pont de La Plaine. Elle aborde la pente en deux longues boucles avec d'importants talus, renforcés et protégés par des murs de soutènement.

La Vy-de-Brand (commençant et débouchant sur la route d'Avully) faisait la liaison entre le bac et le village d'Avully. Toutefois, la construction du pont de La Plaine modifia son parcours inférieur en l'orientant à l'est par une grande courbe pour se terminer près du pont. La partie supérieure, par contre inchangée, suit en ligne directe vers le village la côte qui dépasse les 20 % au plus fort de la montée; c'est pourquoi tout véhicule agricole qui empruntait cette voie devait être muni d'un sabot de frein.

Ce joyau parmi les chemins historiques (selon le guide des chemins historiques du canton de Genève, d'Yves Bischofberger et Anita Frei) est signalé par le Cadastre français en 1815, comme « le chemin du bac » ou « chemin de Russin ». Il a été parcouru par les huguenots fuyant les persécutions (ils pouvaient aussi arriver près du temple en suivant le chemin du Beulaz, aujourd'hui disparu presque entièrement). Ils furent remplacés plus tard par les contrebandiers.



Fontaine Vy-de-Brand (importance des fontaines dans le passé)

Cette grande fontaine à deux bassins, tout comme la fontaine des Tanquons, était appelée jadis un « bourneau ». C'est un terme suisse-roman et savoisien pour parler d'une grande fontaine publique, souvent alimentée par une source.

En effet, jusqu'à ce que l'eau courante soit distribuée dans les maisons, au début du XXe siècle, les villageois devaient aller chercher l'eau à la fontaine pour tout ce qui concernait la vie quotidienne, le ménage, le nettoyage en général, l'arrosage des jardins, etc.. Le bétail s'y abreuvait et l'on s'en servait, après avoir lavé les bassins, pour faire les grandes lessives du printemps et de l'automne, car certaines familles ne faisaient que deux grandes lessives par année et suspendaient entretemps leur linge sale sur des cordes dans leurs greniers.

L'Echo d'Avully de juin 2013, no 59, a consacré un bel et intéressant article sur toutes « Les fontaines d'Avully » d'aujourd'hui.



Ancienne laiterie

C'est en 1981 que la laiterie d'Avully a fermé ses portes après plus d'un demi-siècle d'existence. Il fut un temps où il y avait une douzaine de producteurs dans le village, mais il en restait seulement deux à la fermeture qui apportaient encore leurs boilles à la laiterie pour une cinquantaine de vaches laitières, MM. Ernst Scherz et Fritz Bieri. Dès cette date le lait réfrigéré est collecté directement à la ferme par les camions des Laiteries Réunies.

La peseuse de lait, Mme Aimée Dallinge-Dufour, qui débitait au détail environ 2000 litres par mois pour une trentaine de clients, s'est retrouvée sans travail. C'est un lieu de rencontre convivial entre villageois qui a disparu, c'est une page de l'histoire d'Avully qui s'est tournée.



Transports publics

Pendant longtemps, les avulliotes n'eurent pas d'accès aux transports publics. Mais au milieu du XIXe s. ils purent prendre le train à **La Plaine** en traversant le pont couvert et en bois (il sera reconstruit plus tard) qui enjambait le Rhône et remplaçait, en amont, l'ancien bac.

En effet, le 27 août 1858, le premier train arrivait à Genève grâce à la Compagnie du Chemin de Fer Lyon-Genève (fusionnant plus tard avec le PLM, Paris-Lyon-Méditerranée), qui fit construire cette ligne transfrontalière. Genève ne fut reliée à la Suisse que trois mois plus tard et la ligne La Plaine-Genève rachetée par les CFF le 31 décembre 1912.

Puis les Avulliotes eurent le choix dans leurs déplacements, entre le train de La Plaine et celui d'Eaumorte. En effet, en 1890, une liaison fut établie entre Genève et Chancy par train à voie étroite, à vapeur. Il fut remplacé en 1901 par le tramway électrique C.G.T.E., ligne 15 qui partait du quai de la Poste en direction de Bernex, Laconnex, entrée de Cartigny, Eaumorte et Chancy.

A partir de la fin des années 1930, le terminus de la ligne 15, devenue la ligne 2, fut Bernex et ce sont des autobus, nouvellement acquis par la CGTE, qui assurèrent dès 1938 la desserte des villages de la Champagne, dont Avully, qui sortait de son isolement.

Depuis lors beaucoup de changements et d'améliorations sont intervenus pour répondre aux besoins d'une population qui augmente régulièrement



Domaine Mottu (J.-A. Mallet, astronome)

Ce domaine, composé d'une imposante maison de maître du XVIIe siècle avec son corps de ferme, sa cour en boulets et son grand jardin privé, a appartenu à **Jacques-André Mallet** (1740-1790) qui l'avait hérité de sa mère, Dorothée Favre.

Professeur d'astronomie, il a voyagé en Angleterre, en France, en Russie. A la demande de la tsarine, il observe le passage de la planète Vénus devant le disque solaire. Il fonde le premier observatoire de Genève à Saint-Antoine, en devient le directeur, et est nommé professeur honoraire à l'Académie de Genève dès 1771 (devenue plus tard l'Université).

En 1776, les premiers troubles de la Révolution commençant, il se retire à Avully avec ses instruments. Pour pouvoir **observer les étoiles**, il fait percer le toit de la tourelle et édifier aussi un cadran solaire.

Cultivateur « éclairé », il commence son « Journal d'Avully » dans lequel il a noté des informations irremplaçables sur le système agraire et le climat genevois de la fin du XVIIIe siècle.



Temple d'Avully (I)

Le Conseil décide en 1716 d'attribuer un lieu de culte à Avully. Jusqu'alors, les villageois dépendaient de la paroisse de Chancy, puis de celle de Cartigny.

Une maison d'habitation avec sa dépendance, isolée et située sur la route d'Epeisses, en bordure du vieux chemin conduisant au bac sur le Rhône, est choisie. Les angles sont bons et il n'y aura qu'une face à refaire. La cave servira de local d'arrêts provisoires, le « crotton ». Les communiers d'Epeisses offrent de faire à leurs frais le portail. **Sept mois plus tard, en octobre 1716**, le temple est inauguré et devient annexe de celui de Cartigny. Peu après, une cloche, qui existe toujours, est commandée à un fondeur lorrain, Nicolas Besson. Elle est installée dans le clocheton, construit tout en bois afin que le son de la cloche s'entende bien lors des alarmes d'incendies.

En 1838, Avully est érigée en paroisse indépendante avec son propre pasteur, Pierre-Eugène Picot. Celui-ci achète une modeste demeure séparée de l'église par le cimetière. Transformée et agrandie, elle devient la cure lorsque la commune l'acquiert.

Des réparations et restaurations du temple sont entreprises à plusieurs reprises. Sa façade est reconstruite par l'architecte Jean Camoletti avec **un nouveau clocheton en 1836**. L'intérieur sera refait à son tour en 1884.



Temple d'Avully (II)

En 1907, la suppression du budget des cultes est acceptée en votation populaire. En conséquence, les conseils municipaux remettent aux cultes établis la propriété des bâtiments ecclésiastiques. C'est chose faite en **1914** à Avully ; la paroisse fait aussitôt restaurer la façade du temple et construire le porche actuel, peu profond pour ne pas trop empiéter sur la route.

Le temple d'Avully est classé **monument historique en 1921**, en référence à son origine d'un bâtiment rural devenu sanctuaire, ainsi qu'à son volume et son architecture assez typiques d'un temple campagnard au XVIIIe siècle.

En 1974-1975, d'importants travaux de restauration et de consolidation du temple sont entrepris. Divers corps de métier participent à ce chantier. Une dalle est posée sur le sol, en partie excavé; l'ancien « crotton », agrandi, devient une petite salle avec accès direct dans l'église. La fenêtre du fond est ouverte à nouveau. La croix et la chaire sont l'œuvre du menuisier-charpentier du village, Marc Décarli, et des chaises remplacent les anciens bancs.

En 2005, le mauvais état du clocher nécessite des travaux de rénovation importants.

Lors de l'assemblée du 14 mars 1999, les électeurs/trices des paroisses de Cartigny, Chancy et Avully, ont accepté la constitution d'une nouvelle entité dénommée "paroisse de la Champagne".



Domaine de Normandie (Henry Dunant)

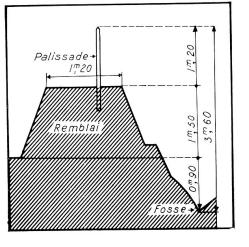
La belle maison de maître du XVIIIe siècle située au fond de la cour est encadrée par deux habitations dont la façade de l'une d'elles, donnant sur la rue, porte une plaquette signalant que : Dans cette demeure, Henri Colladon, maire d'Avully de 1815 à 1854, accueillait son petit-fils, Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge.

Dans ses mémoires, celui-ci raconte que « Ce domaine d'Avully était notre pays de cocagne : le bon grand-papa fermait les yeux quand nous allions ébranler les vieux cerisiers ».

Henri Colladon, ce grand-père débonnaire, s'intéressait à l'agriculture et particulièrement à la pomme de terre, ce curieux tubercule qui a fait reculer les famines. Maire courageux, il ira enlever le bac de La Plaine avec l'aide d'hommes vigoureux pour empêcher les troupes françaises de traverser le Rhône.

Le Domaine de Normandie, ainsi que le Domaine Mottu, font partie des biens culturels dans la Champagne genevoise, selon l'inventaire suisse d'importance régionale.

Signalons enfin que les **boulets de pierre** situés sur chaque pilier des portails des domaines de Normandie et Mottu, ainsi que devant le temple, seraient les vestiges de la guerre que se livraient **les châteaux d'Epeisses et de Corbières** (sous Challex) par-dessus le Rhône. Et c'est entre ces châteaux qu'un pont reliait les deux rives du fleuve du XIIIe au XVe siècle, remplacé ensuite par un bac sous Avully.



Les Romains (Jules César)

Au printemps de l'année 58 avant Jésus-Christ, Jules César voulut empêcher les Helvètes, qui avaient quitté le Plateau suisse, de franchir le Rhône pour émigrer dans le Bordelais. Il fit d'abord couper le pont sur le Rhône à Genève. Puis il fit élever du lac au Vuache une fortification de campagne, renforcée par des redoutes suivant les falaises de la rive gauche du Rhône et gardant les gués.

C'est à Avully que l'archéologue Louis Blondel a procédé en 1944 à des fouilles visant à confirmer l'existence d'un retranchement. En effet, il avait été frappé par le relief du terrain ; il avait fait creuser et dégager une partie importante du glacis des retranchements. Ceux-ci se trouvent sous le mur du cimetière, la propriété Mottu et, de l'autre côté de la route de La Plaine, sur le très ancien chemin qui suit la crête.



Chemin de Vénébé (station radar, ancien lit de l'Arve)

Le chemin de Vénébé dans sa partie champêtre, au débouché du chemin des Ecoliers, mène à l'endroit où se rejoignent le XXIe siècle sous la forme d'une station radar qui guide les avions dans leur trajectoire aérienne et la préhistoire. En effet, lors des dernières glaciations (Riss, Würm), il y a une dizaine de milliers d'années, l'Arve creusait son lit à Avully et rejoignait le Rhône à Chancy.

Ce cours fossile au milieu des terres agricoles du sud de la commune marque la limite entre Avully et Chancy. La promenade peut se poursuivre en traversant le ravin pour rejoindre le chemin des Meurons en direction de Passeiry dont les maisons se profilent à l'horizon, ou en retournant en arrière pour retrouver le point de départ.